

Avis CSRPN n° 2021-01

AVIS DU CSRPN DE LA REUNION

Demande d'avis scientifique du CSRPN sur la dérogation « espèces protégées » concernant *Zornia gibbosa* dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne décharge de Cambaie

CONSULTATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

PÉTITIONNAIRE : TCO

Contexte et objet de la demande :

La commune de Saint Paul, membre du Territoire de la Côte Ouest (TCO), possède sur son territoire une ancienne décharge, fermée en décembre 1998, située dans la zone industrielle de Cambaie. Cette décharge a fait l'objet de travaux de réhabilitation importants à partir de 2000, mais aujourd'hui, des dégradations de couverture sont constatées.

La commune de Saint-Paul a sollicité le TCO pour prendre en charge les études et travaux de réhabilitation (mise en sécurité) imposés par arrêté préfectoral. Dans le cadre de ces études, le TCO a mandaté une expertise écologique sur le site. Cette expertise a notamment révélé la présence abondante d'une espèce végétale protégée, *Zornia gibbosa*, sur les emprises du projet.

Remarques préalables :

L'important dans ces contextes savanaires est d'analyser le contexte écologique global et le système savanaire auquel les populations de *Zornia* appartiennent. Ce qui n'est pas fait dans ce dossier faute de documentation disponible à ce jour. Les principes de ces systèmes et leur constitution générale ont été publiés dans l'ouvrage récent (2020) sur les savanes de La Réunion réalisé dans le cadre du programme de recherche pluridisciplinaire sur les savanes de l'ouest de La Réunion.

Le site de l'ancienne décharge se situe dans le système savanaire semi-aride du cône alluvionnaire de la Pointe des Galets, système thermotropical xérique, d'ombrotype semi-aride, à caractère subprimaire, sur alluvions récentes à galets du cône de déjection de la Rivière des Galets. Ce système est aujourd'hui déconnecté de toute fonctionnalité hydrodynamique à la suite de la construction des digues qui enchâssent désormais le lit majeur de la Rivière des Galets.

La décharge de Cambaie était installée sur un secteur déjà totalement artificialisé lors de l'endiguement de la rivière des Galets et sur-artificialisé par la suite avec l'installation de la décharge. Sous climat semi-aride à forte vocation savanaire, *Heteropogon contortus* a reconstitué des savanes et *Zornia gibbosa*, plante pionnière par excellence profitant de toutes perturbations, constitue d'importants réservoirs de semences qui germent en masse à la saison des pluies quand les conditions météorologiques sont favorables. L'estimation de 11 000 000 de pieds n'est sans doute qu'une partie de la population totale, la face émergée, le reste étant constitué de la banque de semences du sol.

Les *Zornia* et les savanes rudéralisées à *Heteropogon contortus* devraient se réinstaller.

Il serait intéressant d'orienter les mesures compensatoires liées à ce projet :

- soit pour préserver le dernier lambeau du modelé alluvionnaire originel et de ces savanes bien plus riches, subsistant dans la partie sud-ouest du cône alluvionnaire dans la Plaine Chabrier (Commune de Saint Paul),
- soit pour préserver les derniers lambeaux de savanes relictuelles du système savanaire sec de plateau tuffeux compact à l'ouest de Saint-Pierre avec des populations importantes découvertes par S. Augros d'un *Portulaca* du groupe *pilosa* et qui semblent représenter des populations originales de ce complexe,
- ou encore pour préserver les complexes savanaires de végétation pionnière sur dalle à suintements temporaires des éperons rocheux du Plateau Combava (Commune de Saint Paul) avec notamment *Cyperus sanguinolentus* (qui n'avait pas été revu depuis 1976), avec présence de *Z. gibbosa* également.

Avis final du CSRPN :

Le CSRPN de La Réunion donne un avis favorable à la demande de dérogation « espèces protégées » déposée par le TCO, avec comme recommandation d'orienter les mesures compensatoires vers la préservation des savanes relictuelles du sud ou de l'ouest de l'île.

Fait à Saint Denis, le 11 janvier 2021

Le Président du CSRPN



Patrick FROUIN